

● **Assassinat d'un opposant politique à Paris** ● **Bilan des assassinats perpétrés par le régime islamique iranien en France** ● **Résolution de la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur l'Iran** ● **Série de pendaisons à la grue** ● **A Beyrouth, des agents de Téhéran tirent sur un opposant** ● **En Turquie quatre diplomates iraniens sont soupçonnés de terrorisme..** ●

## Réza Mazlouman, opposant politique iranien et réfugié en France, est assassiné à Créteil par les agents de la République islamique d'Iran.

Ancien vice-ministre de l'enseignement et de la formation dans le gouvernement de Chapour Bakhtiar, sous l'ancien régime iranien, et réfugié politique en France depuis 1982, M. **Réza Mazlouman** est assassiné à son domicile de Créteil, le 27 mai dernier vers 22 heures. Son corps a été retrouvé le lendemain atteint de trois balles, deux au thorax et une dans la tête.

M. Mazlouman, âgé de soixante ans, était aussi un ancien professeur de droit à l'université de Téhéran. Il publiait en France une revue d'opposition au régime islamique iranien, *la lettre des libertés*. Politiquement, il militait au sein des mouvements monarchistes favorables à l'ancien régime dont celui de M. Gandji, chef de l'organisation : Drafcé Kaviani.

### ● Deux personnes lui rendent visite

Dans l'après midi de ce lundi 27 mai, après avoir dîné chez une amie iranienne, M. Mazlouman rentre chez lui en compagnie

d'une collaboratrice française qui l'aidait à préparer son journal. Selon cette dame, deux personnes dont l'une était un ancien ami de trois ans, Ahmad Djeyhouni, et l'autre, un jeune homme de vingt-cinq ans présenté par Mazlouman comme son cousin, lui rendent visite. Après quelques minutes, les invités quittent le lieu sous prétexte que M. Mazlouman est occupé par son journal en disant qu'ils vont retourner un peu plus tard dans la soirée... Quelques heures après, la collaboratrice de Mazlouman quitte à son tour le domicile de ce dernier.

Le lendemain, à 12h30, lorsque cette collègue de travail rentre chez Mazlouman, elle trouvera son cadavre sur le canapé criblé de balles. Selon le médecin légiste, la mort de Mazlouman est survenue dans la nuit du lundi 27 mai vers 22 heures. La police n'a relevé aucune effraction, ni aucune trace de lutte, comme si la victime avait ouvert

## Communiqué du C.I.C.R.T.E.

### L'assassinat des opposants au régime iranien continue!

M. Réza Mazlouman, ancien professeur à la faculté de Droit de Téhéran, ancien vice-ministre de l'Instruction et de l'Enseignement sous l'ancien régime et réfugié politique en France depuis 1982, vient d'être assassiné, lundi 27 mai vers 22h50, à son domicile de Créteil (Val-de-Marne).

Le (ou les) agresseur(s), en tirant trois balles, deux au thorax et une dans la tête, a (ont) mis fin à la vie de cet opposant à la République islamique d'Iran qui l'avait condamné à mort par contumace.

Considérant les méthodes terroristes pratiquées par le régime iranien à l'encontre de ses opposants de l'extérieur et considérant la ressemblance de ce nouvel assassinat avec d'autres actes du même genre perpétrés par la République islamique - 59 opposants politiques assassinés

à l'étranger dont 7 en France, depuis 1979 - la responsabilité du gouvernement iranien et de ses services de sécurité ne laisse plus aucun doute.

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat condamne vigoureusement ce crime et demande au gouvernement français, responsable de la protection de ses réfugiés, d'agir fermement et rapidement afin de rechercher et d'arrêter le ou les assassins de M. Mazlouman.

Il ne faut pas laisser s'échapper les terroristes, comme par le passé, de la main de la justice !

Comité Iranien Contre la Répression et le  
Terrorisme d'Etat  
de la République islamique d'Iran

Paris, 23 mai 1996

## Depuis 1979 8 exilés politiques iraniens ont été assassinés en France

**Réza Mazlouman** est la huitième personnalité politique iranienne assassinée par des agents de la République islamique depuis son instauration en 1979.

● 7 décembre 1979, **Chariar Chafigh**, Colonel de la marine et membre de la famille royale déchue, est assassiné par balles à Paris.

● 7 février 1984, **Gholam-Ali Oveissi**, général de l'armée sous l'ancien régime, et son frère, **Gholam-Hossein Oveissi**, sont assassinés par balles à Passy. Un groupe islamique iranien s'appelant Djihad islamique a revendiqué cette action terroriste.

● 23 octobre 1990, **Syrus Elahi**, membre de l'organisation Drafcé Kaviani, est assassiné devant son domicile à Paris.

● 18 avril 1991, **Abdol-Rahman Boroumand**, président du comité exécutif du mouvement dirigé par Chapour Bakhtiar, est tué à coups de couteau devant l'entrée de son immeuble.

● 6 août 1991, **Chapour Bakhtiar**, ancien premier ministre et un des dirigeants de l'opposition iranienne au régime islamique est assassiné en compagnie de **Sorouche Katibé**, dans sa résidence à la banlieue de Paris.

## Pendaisons à la grue

Selon le journal iranien Keyhan du 20 mai 1996, deux personnes, accusées de "tromperie et d'acte de violence", et dont l'identité n'a pas été communiquée, furent pendues à Kermanchah (ville située au sud-ouest de l'Iran).

Par ailleurs, l'agence Reuter annonce d'autres pendaisons à Tabriz (nord-est de l'Iran), suite à des manifestations qui ont eu lieu dans cette ville, le 15 mai dernier, et qui ont été réprimées par les autorités comme des "actes subversifs mettant en péril la sécurité de l'Etat". Entre cinq et neuf jeunes gens de 21 à 23 ans furent pendus à une grue dans deux quartiers populaires et, afin de donner une leçon à la population, leur corps fut traîné pendant des heures à travers la ville. Le responsable des Affaires judiciaires du département de l'Est du pays a d'ailleurs apporté son soutien à ces actes de barbarie.

**Réza Mazlouman...**

elle-même la porte d'entrée. En effet elle n'était pas forcée mais les verrous de celle qui relie le parking à l'escalier de service étaient cassés.

● **Mandat d'arrêt international contre Djeyhouni**

Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé de cette affaire terroriste, a lancé, quelques jours après le meurtre, un mandat d'arrêt international contre Ahmad Jeyhouni, considéré comme le suspect numéro un. Il fut interpellé le 30 mai à Bonn.

Jeyhouni, qui est un riche commerçant établi en Allemagne et qui voyage souvent en Iran, avait infiltré, il y a près de trois ans, le mouvement de M. Mazlouman, alors que certains de ses proches lui avait déconseillé de fréquenter cette personne déjà soupçonnée d'être un agent à la solde des services de renseignements iraniens.

Pour l'opposition iranienne en exil dans son ensemble, il ne fait aucun doute que ce cinquante neuvième assassinat d'opposants iraniens à l'extérieur est perpétré par le régime islamique de Téhéran.

**Dans un procès à Istanbul quatre diplomates iraniens nommément cités comme instigateurs du terrorisme**

Le 20 février dernier, le procès des accusés de l'assassinat des deux opposants iraniens en Turquie : Mme **Zahra Radjabi** et M. **Ali Panah Moradi**, a eu lieu à Istanbul.

Mme Radjabi, 39 ans, était un des responsables du mouvement des *Modjahédines du Peuple* envoyé en mission en Turquie pour examiner la situation déplorable des réfugiés iraniens dans ce pays et M. Moradi, un autre membre de la même organisation avait le statut de réfugié politique et résidait à Istanbul.

En vertu des investigations des responsables de la sécurité de Turquie, quatre diplomates iraniens aux noms de Mohssen Karghar Azad, vice-consul de l'ambassade d'Iran à Istanbul, Madjid Chadkhar, attaché de l'ambassade, Réza Behrouz Manéche, un autre vice-consul et Ali Achraf, attaché de presse de l'ambassade ont participé à ces assassinats terroristes.

Dans la première séance du procès qui s'est tenue le 22 mai, étaient présents sur le banc des accusés : un des agents du ministère iranien de l'information et de la sécurité du nom de Réza Barzégar Maassoumi et un ressortissant turc accusé de collaboration avec les terroristes. Les accusés ont avoué qu'ils avaient été contactés par des responsables de la sécurité iranienne pour projeter l'assassinat de Zahra Radjabi. Le commandant des opérations, un certain Nasser Sarmadi, est arrivé le jour même à Istanbul et il est retourné à Téhéran après l'assassinat.

**A Beyrouth Des agents envoyés par Téhéran tirent sur un opposant**

Le 30 mai 1996, dans la banlieue Sud de Beyrouth, les agents de la République islamique d'Iran ont tiré sur un opposant iranien nommé **Abdolvahab Zaghi**, âgé de 32 ans, en le blessant. La victime fut immédiatement conduite à un hôpital situé dans la banlieue Est de la ville.

Selon les services de sécurité du Liban, un diplomate de l'ambassade d'Iran à Beyrouth, Hodjattol-islam Heydari, se rend à l'hôpital, quelques heures après l'attentat, pour exiger l'extradition de M. Zaghi vers l'Iran; demande qui va être refusée par les autorités libanaises.

Ces mêmes autorités, tout en maintenant leur veto à toute extradition, ont fait surveiller l'hôpital par des véhicules militaires. Plus tard, M. Zaghi est conduit dans un autre hôpital situé dans la région chrétienne au nord de Beyrouth. Le victime qui a passé six ans dans les prisons iraniennes et qui a eu ses deux frères exécutés par le régime iranien, a désigné le Hezbollah pro-iranien comme le responsable de l'attentat.

(Journal Iran Zamine daté du 3.06.96).

**Un homme et une femme lapidés à Oroumiyé**

Selon le journal de Téhéran Hamchahri, Mme **Chahine Soltanmardi** et son amant furent lapidés récemment dans la ville d'Oroumiyé, située au nord-ouest de l'Iran, pour avoir "tué, brûlé et enterré son mari dans un jardin", en novembre 1994.

Le dernier cas de lapidation en Iran remonte à 1995 où un derviche (soufi) fut lapidé pour adultère et pédérastie.

**Contre la politique dite de "dialogue-critique" : Protestation des opposants iraniens en Allemagne**

Le 18 mai dernier, plus d'une centaine de manifestants iraniens appelés par l'Association de défense des Prisonniers Politiques Iraniens, se sont rassemblés devant la chancellerie allemande à Bonn, pour dénoncer les violations des droits de l'homme en Iran et protester contre la politique conciliante du gouvernement allemand à l'égard de l'Iran.

Dans une lettre ouverte adressée au chancelier allemand Helmut Kohl, l'association se dit préoccupée par la situation des prisonniers politiques en Iran :

"Depuis fin mars, au moins quatre prisonniers politiques ont été exécutés en Iran (**Bavandi, Faghghi, Sabernya et Ghadéri**). Selon le rapport des Nations-Unies, la vie d'au moins 23 autres est gravement menacée, ils risquent d'être exécutés, et on n'a aucune nouvelle concernant 40 autres détenus politiques condamnés à mort".

**Résolution des Nations Unies sur les violations des droits de l'homme en Iran**

Dans sa cinquante-deuxième session, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, composée de dix-huit membres européens, a voté le 23 avril dernier une résolution relative aux violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Iran, dont nous reproduisons ci-dessous certains extraits.

"La Commission des droits de l'homme,

1. *Se déclare préoccupée par la poursuite des violations des droits de l'homme en République islamique d'Iran, en particulier le non-respect des normes internationales dans l'administration de la justice, en ce qui concerne notamment la détention provisoire et le droit de toute personne accusée à l'assistance d'un défenseur, les exécutions qui ont eu lieu du fait de l'absence des garanties d'une procédure régulière, les cas de torture et de traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants, le traitement discriminatoire infligé aux minorités en raison de leurs convictions religieuses, notamment aux Bahaïs, dont l'existence même en tant que communauté religieuse est menacée, le manque de protection de certaines minorités chrétiennes, dont les membres ont été en butte à des actes d'intimidation ou assassinés, ainsi que par la violation du droit de réunion pacifique et les restrictions à la liberté d'expression, de pensée et d'opinion et à la liberté de la presse, y compris les actes d'intimidation et les brimades dont ont été l'objet des journalistes;*

4. *Se déclare préoccupée par le fait que les femmes ne jouissent pas pleinement, et dans des conditions d'égalité, des droits de la personne humaine et invite le Gouvernement de la République islamique d'Iran à prendre des mesures effectives pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes;*

5. *Se déclare gravement préoccupée par le fait que la peine de mort continue d'être appliquée en République islamique d'Iran, en violation des dispositions pertinentes du pacte international relatif aux droits civils et politiques et des garanties de l'Organisation des Nations Unies;*

6. *Se déclare aussi gravement préoccupée par les menaces de mort qui continuent de peser sur M. Salman Rushdie et des personnes associées à son oeuvre, et qui semblent bénéficier de l'appui du gouvernement de la République islamique d'Iran;*

7. *Déplore la violation dont continuent d'être victimes des Iraniens en dehors de la république islamique d'Iran et engage le Gouvernement iranien à s'abstenir de mener des activités contre les membres de l'opposition iranienne vivant à l'étranger et à coopérer pleinement avec les autorités d'autres pays dans les enquêtes sur les délits signalés et le châtimement des coupables...*

**Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de divers personnalités et membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé pour tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.**

Adresse :

**42, Rue Monge  
75005 Paris France**

Compte postal :  
**CCP  
3943263 W la source  
France**

Fax : **43 44 14 52**